



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

LA LETTRE DU COMITÉ D'HISTOIRE des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports (CHMJS)



n° 10

DÉCEMBRE
2016

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Repères & histoire
Directrice de la publication : Martine GUSTIN-FALL, inspectrice générale de la jeunesse et des sports, présidente du CHJS
Mise en page : Michel CHAUVEAU

La Présidente et les membres du Comité d'histoire souhaitent à tous leurs lecteurs et lectrices ainsi qu'à leurs proches une très belle et très heureuse année 2017.



Agenda



Le comité d'histoire a été représenté :



Du 19 octobre 2016 au 21 mai 2017 –
Musée national de l'Éducation,
ROUEN

Exposition : "Le sport, histoire(s) d'être(s)
ensemble"

Elle s'articule autour de thèmes illustrant
les dimensions éducatives du sport et sa
contribution aux modes de socialisation.

reseau-canope.fr

Mardi 7 et mercredi 8 février 2017 –
14h/17h – Conseil de l'Europe – STRAS-
BOURG

"La culture sportive dans l'Italie contempo-
raine"

Sous la direction du professeur William
GASPARINI (Université de Strasbourg -
faculté des sciences du sport, maison inter-
universitaire des sciences de l'homme
d'Alsace)

f3s.unistra.fr

Vendredi 20 janvier 2017

de 14h00 à 18h00, à l'Institut anglophone,
université Sorbonne nouvelle,
5 Rue de l'École de Médecine - Paris 5^{ème}

La société française d'histoire de la jeu-
nesse et des sports (SFHJS), en partena-
riat avec le CREPS d'Ile-de-France et l'uni-
versité Paris-Est Créteil/IUT de Fontaine-
bleau organise dans le cadre d'un sémi-
naire interactif une rencontre sur le thème :

"Réflexions historiques sur les usages dé-
mocratiques et critiques des technologies
numériques dans les FabLabs et les Li-
vingLabs (laboratoires de fabrica-
tion) : quelles co-productions et quelles
circulations des savoirs ?"

Avec les interventions de Divina Frau MEIGS
(chaire UNESCO "savoir Devenir"), de Camille
BOSQUÉ (*Designer et Maker*) et des étudiants
de l'UPEC Fontainebleau.

Animation Amélie TURET. Préparation Nadia
OULAHBIB (CREPS IDF) et Danielle FRELAND
(SFHJS).

renseignements : [https://sfhjs.fr/2016/12/17/
organizers-et-numerique-20-janvier-2017-paris/](https://sfhjs.fr/2016/12/17/organizers-et-numerique-20-janvier-2017-paris/)

**À la journée d'études « Animation, nature, environnement
1970 / 1990. Héritages, pratiques, engagements »,** le 16 novembre 2016, aux
Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine.

Dans un domaine encore peu exploré, celui de l'éducation à l'environnement, une
journée d'études particulièrement riche, grâce à la qualité et à la diversité des inter-
venants, ainsi qu'au travail préparatoire des organisateurs et des personnels des
Archives nationales, toujours prompts à communiquer des documents intéressants.
Cette journée aura permis de (re)découvrir l'action de nombreux conseillers tech-
niques et pédagogiques (CTP) ou de conseillers d'éducation populaire et de jeu-
nesse (CEPJ), qui ont œuvré - et continuent parfois au delà de la retraite - dans ce
secteur, par de la formation, de la participation à la création de diplômes, de l'ac-
compagnement voire de la naissance d'associations.

**À la remise annuelle des "Gloires du sport " organisée par la fédération des
internationaux du sport français,** le 29 novembre 2016 à la maison du sport
français.

Si les remises des titres à Stéphane DIAGANA (athlétisme), Jacques CACHEMIRE
(basket), Carole MERLE (ski alpin), Raphaël POIRÉE (biathlon), Philippe OMNÈS
(escrime), Joël BOUZOU (pentathlon), Alain LUNZENFICHTER (journalisme sportif)
ont été sympathiques et chaleureuses, c'est la remise du trophée à la famille de
Karine RUBY qui fut particulièrement émouvante.

Karine RUBY est entrée dans l'histoire de son sport avec le premier titre olympique
de slalom géant de snowboard à Nagano (1998), et est décédée en 2009, en mon-
tagne comme aspirant guide de haute montagne, après avoir été formée à l'École
nationale de ski et d'alpinisme.

À noter que la fédération des internationaux du sport français a édité une volumi-
neuse brochure reprenant toutes les biographies des récipiendaires depuis l'origine
des attributions, sous la plume alerte de Jean-Marie JOUARET (en vente à la bou-
tique de la FSCF, 25€).

Au colloque " Dominer et discriminer par le sport ", le 4 décembre 2016, au
mémorial de la Shoah (Paris).

Pendant ce colloque, dont la première partie s'était tenue la veille à Lyon, de nom-
breuses et denses communications ont porté sur l'instrumentalisation antisémite et
raciste, le sport dans le système colonial, le football des années 1930 à aujourd'hui,
le supporterisme ultra et la violence raciste.

La publication des actes de ce colloque semble être envisagée. À noter la présence
et le témoignage de Lilian THURAM à cette manifestation.

**À la conférence organisée par la LICRA "Le Sport à l'épreuve du repli identi-
taire et face aux enjeux de la diversité",** le 5 décembre 2016, au Sénat.

Cette conférence a été ouverte par le président de la LICRA, Alain JAKUBOWICZ,
et par le secrétaire d'État chargé des sports, Thierry BRAILLARD.

Deux tables rondes ont été organisées autour de "Éclairages et enjeux sociétaux "
et de "La réponse des institutions et des acteurs de terrain", avec de nombreuses
contributions, y compris celle d'un auditoire important et volontiers réactif.

Contacts : Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
95, av. de France - 75013 - PARIS - comitehistoireMJS@jeunesse-sports.gouv.fr
Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, envoyez un message à l'adresse courriel du Comité.
Si vous souhaitez faire abonner un ami, transmettez à cette adresse courriel ses coordonnées (avec son accord préalable)

À noter



Conseils pratiques pour gérer vos archives

La question de la gestion des archives est souvent évoquée au sein du CHMJS. Il en a encore été question lors de sa dernière assemblée plénière du 9 novembre (cf. son compte-rendu sur le site du CHMJS, rubrique Comité d'histoire / Actualités et vie du Comité).

Avec l'autorisation des Archives nationales de France (ANF) et du Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP), vous trouverez également en pièce jointe au message de diffusion de la présente lettre une **fiche pratique sur les archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire**.

Elle s'adresse aux militants et personnes liées au milieu associatif de l'éducation populaire ; **les interlocuteurs naturels des personnels du ministère doivent être en revanche les archivistes des ministères**.

Rappelons que le versement des archives publiques est une obligation légale. Toute destruction d'archives publiques dépourvues d'utilité administrative ou d'intérêt historique ou scientifique est interdite sans le visa préalable du directeur du service d'archives compétent.

Ces informations seront complétées ultérieurement, si nécessaire. Pour davantage de détails, il est conseillé, dans l'immédiat, de consulter les sites internet de ces organismes.

Prix Françoise TÉTARD

La 2^{ème} édition du **Prix Françoise Tétard** est lancée. Il récompense chaque année deux mémoires de master 2 (ou équivalent) en histoire de l'**éducation spécialisée** et/ou en **histoire de l'éducation populaire**. Pour une information plus complète, consulter les sites d'annonce suivants : <http://calenda.org/378052> ; <https://ahpjm.hypotheses.org/prix-francoise-tetard>

La date limite pour la réception des mémoires est fixée au 31 janvier 2017, et la remise du Prix aux deux lauréat.e.s aura lieu le 16 juin 2017, à Paris. Ce sera l'occasion pour les lauréat.e.s de présenter leurs recherches lors d'un après-midi spécial.

Le prix a connu l'an dernier pour sa première édition un beau succès : <https://ahpjm.hypotheses.org/493>

Appel à contributions

Le Comité pour l'histoire préfectorale du ministère de l'Intérieur et le Centre de sociologie des organisations organiseront à Paris, en novembre 2017, un colloque consacré au rôle des préfets dans ce qu'il est convenu d'appeler les politiques de modernisation conduites par la quatrième République puis par la cinquième République gaullienne. Les bornes chronologiques envisagées à ce stade iraient de 1953 à 1972.

L'un des quatre axes envisagés "Les préfets, bras armé de la modernisation des territoires ?" pourrait comprendre un focus particulier sur "Préfets et services extérieurs des ministères : résistances et collaboration".

Les personnes intéressées par ces thèmes et disposées à intervenir lors de ce colloque sont invitées à se faire connaître en adressant, avant le 31 janvier 2017, un *curriculum vitae* résumé, ainsi qu'une courte note (de 1.500 à 2.500 signes) précisant le titre et un résumé de leur proposition d'intervention, à :

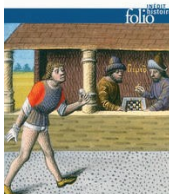
– Mme Catherine GRÉMION, directrice de recherches émérite au CNRS, coordinatrice scientifique du colloque : c.gremion@csso.cnrs.fr
Renseignements : <https://afne.hypotheses.org/9910>

Publications récentes ou à venir



- En novembre 2016, vient d'être publié l'ouvrage de Laurent TURCOT *Sports et loisirs. Une histoire des origines à nos jours*, Gallimard, collection Folio histoire.

Laurent Turcot
Sports et Loisirs
Une histoire des origines à nos jours



Laurent TURCOT est professeur au département des sciences humaines, section histoire, à l'université de Québec à Trois Rivières.

Sa grande fresque brosse, de l'antiquité à nos jours, la relation entre activités corporelles, jeux et loisirs physiques, puis sport codifié, et les époques, les cultures et les régimes.

L'ouvrage a fait l'objet d'une présentation et de débats avec l'auteur au séminaire spécialisé "sport, cultures et sociétés" de Sciences Po Paris, animé par Paul DIETSCHY, le 5 décembre 2016.

- *Les conseillers techniques du ministère des Sports. Création et contrôle d'un corps d'agents de l'État (1960-1987)*

La revue STAPS propose dans son N° 113, 2016/3 un remarquable article de Marina HONTA, professeur des universités, et Samuel JULHE, maître de conférences, respectivement membre du Centre Émile Durkheim de l'université de Bordeaux et du Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (CEREP) de l'université de Reims.

Dans une perspective socio-historique, l'article retrace l'institutionnalisation d'une politique sportive, puis la naissance de la fonction et du corps ; il traite également des tensions diverses entre grands acteurs concernés (ministère, fédérations ...) relatives à la gestion ou au contrôle des intéressés.

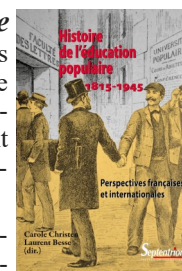
L'article est complété par une bibliographie importante, où apparaissent notamment les travaux antérieurs des deux auteurs sur les cadres techniques sportifs.

- *La culture, pour quoi faire ? et Construire son devenir et faire l'Histoire. Propositions pour une alternative démocratique à la délégation de pouvoir*

Ouvrages publiés aux éditions Edilivre en 2016, de Christian MAUREL, sociologue à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS – université de Provence) et délégué régional Provence de la fédération française des MJS (FFMJC), en collaboration avec Pierre NOUGUIER, suite à un travail collectif d'auditeurs de l'université populaire du pays d'Aix-en-Provence.

- En février 2017, devrait paraître *Histoire de l'éducation populaire 1815-1945*, aux Presses universitaires du Septentrion, sous la direction de Carole CHRISTEN, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lille 3, et Laurent BESSE, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Tours.

Cet ouvrage attendu, enrichi notamment de nouvelles contributions et d'un index, reprend les contributions du colloque de Lille des 17, 18 et 19 juin 2015.



ARCHIVES



Jeunesse et sports, 70 ans le 27 novembre 2016

Décret du 27 novembre 1946 portant organisation des services extérieurs du sous-secrétariat d'Etat à l'éducation nationale (jeunesse et sports).

Le Président du Gouvernement provisoire de la République,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du ministre des finances,

Vu la loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics;

Vu la loi du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général (services civils) pour l'exercice 1946, ensemble le décret du 7 mai 1946 portant réalisation d'économies au titre du ministère de l'éducation nationale et la loi du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946;

Vu le décret du 17 juin 1946 portant organisation provisoire du corps de l'inspection de l'éducation physique et des sports,

Décède :

Art. 1^{er}. — Les services extérieurs du sous-secrétariat d'Etat à l'éducation nationale (jeunesse et sports) comprennent :

Une inspection générale;
Des services académiques et départementaux de la jeunesse et des sports;
Des centres d'éducation populaire;
Des écoles d'éducation physique et des sports.

Inspection générale.

Art. 2. — L'inspection générale de la jeunesse et des sports a pour mission principale d'animer et de contrôler, pour tout ce qui touche aux attributions du sous-secrétariat d'Etat, les activités de tous les agents des services extérieurs.

Elle accomplit en outre les missions de toute nature qui lui sont confiées auprès des institutions, associations, fédérations ou mouvements et, en général, des organismes placés sous la tutelle ou le contrôle du sous-secrétariat d'Etat.

Services académiques et départementaux.

Art. 3. — Le sous-secrétariat d'Etat est représenté :

Dans chaque académie, sous l'autorité du recteur, par un inspecteur principal, chef du service académique de la jeunesse et des sports;

Dans chaque département, sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, par un inspecteur, chef du service départemental de la jeunesse et des sports.

A ces fonctionnaires peuvent être respectivement adjoints des inspecteurs principaux et des inspecteurs de la jeunesse et des sports, plus spécialement chargés des questions techniques.

Les inspecteurs principaux et inspecteurs chefs de service sont assistés pour le travail administratif par des secrétaires et des rédacteurs d'inspection.

Les services de la jeunesse et des sports ont été dénommés ainsi pour la première fois dans un texte officiel par le décret du 27 novembre 1946, paru au JoRf du 1^{er} décembre 1946, portant organisation des services extérieurs du sous-secrétariat d'Etat à l'éducation nationale (jeunesse et sports).

Les structures principales et les missions sont énoncées dans ce décret.

C'est Andrée VIÉNOT, sous-secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (du 24 juin 1946 au 22 janvier 1947), entourée de Gaston ROUX, Albert CHATELET et Étienne BÉCART, qui réalise la fusion de services longtemps distincts, entre « jeunesse » et « sports ».

Le comité d'histoire, après de nombreuses actions, notamment pour obtenir un minimum de moyens, va pouvoir faire publier en début 2017 la thèse de Marianne LASSUS, sa vice-présidente, *Jeunesse et sports, l'invention d'un ministère 1928-1948*, soutenue en novembre 2009.

Un travail de recherche remarquablement documenté et présenté, d'une lecture très agréable, qui méritera la meilleure diffusion.

Centres d'éducation populaire.

Art. 4. — Les centres d'éducation populaire sont destinés à permettre l'organisation de stages pour l'information ou la formation :

Des membres des mouvements de jeunesse;
Des animateurs d'éducation populaire;
Des directeurs et moniteurs éducatifs des colonies et camps de vacances pour enfants et adolescents.

Ecoles et centres d'éducation physique et de sports.

Art. 5. — Les écoles d'éducation physique et de sports comprennent :

1^o Des écoles de sports;
Un institut national des sports destiné à l'enseignement, au perfectionnement et à l'entraînement des athlètes et des cadres sportifs dépendant, soit de la direction générale de l'éducation physique et des sports, soit des fédérations, et chargé des études scientifiques permettant l'élaboration de techniques sportives idéales et de leur diffusion dans le pays;

Une école nationale de ski et d'alpinisme, centre d'entraînement sportif et de recherches scientifiques pour les sports de montagne;

Un collège de ski et d'alpinisme, chargé de la formation des moniteurs de ski et des chefs de cordée et de l'information des maîtres et élèves maîtres de l'enseignement public;

2^o Des écoles de formation de professeurs et de maîtres d'éducation physique et sportive;

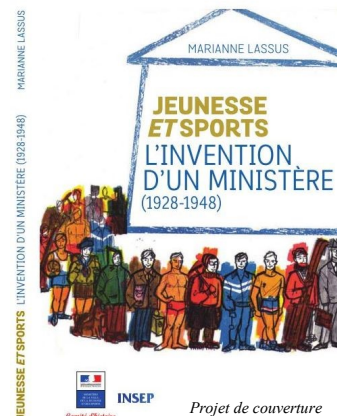
Une école normale supérieure d'éducation physique et sportive (jeunes gens);

Une école normale supérieure d'éducation physique et sportive (jeunes filles);

Une école normale de maîtres d'éducation physique et sportive;

Une école normale de maîtresses d'éducation physique et sportive;

3^o Quatre écoles préparatoires aux écoles normales de maîtres et de maîtresses d'éducation physique et sportive.



4^o Un collège de moniteurs d'éducation physique pour la police.

5^o Seize centres régionaux d'éducation physique et sportive destinés à l'information des maîtres et élèves maîtres de l'enseignement public, à la formation des moniteurs et aides-moniteurs, de la formation pré-militaire, de la jeunesse ouvrière et paysanne, à la préparation au concours d'entrée dans les écoles normales supérieures d'éducation physique et sportive.

Les conditions de recrutement et d'avancement du personnel des services extérieurs du sous-secrétariat d'Etat à l'éducation nationale (jeunesse et sports) seront fixées par un décret pris sous le contreseing du ministre de l'éducation nationale et du ministre des finances.

Art. 6. — Le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1946.

GEORGES BIDAULT.

Par le Président du Gouvernement provisoire de la République :

Le ministre de l'éducation nationale,

M.-R. NAEGELIN.

Le ministre des finances,
SCHUMAR.